

COMPTE-RENDU

Comité d'opportunité du GAL Sud Gironde

Mardi 8 octobre 2024 à Langon (33)

Ordre du jour

Accueil, introduction, vérification des modalités

Modification par notification de la composition du GAL Sud Gironde : Règlement intérieur V3

Présentation à l'opportunité de 4 projets candidats :

- Médiation et éducation à l'alimentation durable en Sud Gironde, par L'Auringleta (FA5)
- Clos GERAS, la maison partagée de Savignac, par Adisvie (FA2)
- Développement d'un pass oenotouristique dans les Côtes de Garonne, par l'Association des Côtes de Garonne/Maison des vins de Cadillac (FA 3)
- Relocalisation de la distillerie en Sud Gironde, par Benoît Serres (FA8)

Vote en sélection de 2 projets instruits :

- Logement collectif d'internes en médecine, par le Docteur Faget
- Animation, gestion et communication du DLAL 2023, par le Pôle territorial du Sud Gironde

Points divers et calendrier prévisionnel

Liste de présence - 1ere partie de séance

Comité du 8 octobre 2024 - Présence & voix délibérative GAL SUD GIRONDE | 18h

NOM Prénom	Structure représentée	Collège	T/S	Voix délib	08/10/2024	Voix délibérative
CORRIOLS Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
MOUTIER Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Suppléant		Excusé	0
MARTY Bruno	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Excusé	0
CAMON-GOLYA Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Suppléant		Excusé	0
CLAVIER Dominique	Cdc Convergence Garonne	Public	Titulaire	1	Absent	0
JOINEAU Vincent	Cdc Convergence Garonne	Public	Suppléant		Présent	1
MATEILLE Bernard	Cdc Convergence Garonne	Public	Titulaire	1	Absent	0
DREAU Bernard	Cdc Convergence Garonne	Public	Suppléant		Absent	0
LAULAN Didier	Cdc Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
GERBEAU Cédric	Cdc Sud Gironde	Public	Suppléant		Absent	0
BERNADET Alain	Cdc Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	0
LATAPY Christopher	Cdc Sud Gironde	Public	Suppléant		Absent	0
BARREYRE Danielle	Cdc Bazadais	Public	Titulaire	1	Excusée	0
VIGNE Nicole	Cdc Bazadais	Public	Suppléant		Présente	1
FRANCLIN Martine	Cdc Bazadais	Public	Titulaire	1	Présente	0
DUPIOL-TACH Françoise	Cdc Bazadais	Public	Suppléant		Excusée	0
DEXPERT Isabelle	Conseil Départemental	Public	Suppléant	1	Présente	1
GILLE Hervé	Conseil Départemental	Public	Titulaire		Excusé	0
VAILLIER Raymond	Office de Tourisme Réolais	Privé - Tourisme	Titulaire	1	Excusé	0
DUSSILLOLS Francis	Office de Tourisme Réolais	Privé - Tourisme	Suppléant		Présent	1
DE SABRAN PONTEVES Louis	Château Royal de Cazeneuve	Privé - Tourisme	Titulaire	1	Présent	1
PERROMAT Caroline	Château de Cérons	Privé - Tourisme	Suppléant		Excusée	0
DEHEAULME Isabelle	SIPHEM	Privé - Environnement	Titulaire	1	Excusée	0
ROES Michaël	Toopi Organics	Privé - Environnement	Suppléant		Excusé	0
MONIER Alice	L'Auringleta	Privé - Environnement	Titulaire	1	Présente	1
PLANTY Xavier	Association Carbouey	Privé - Environnement	Suppléant		Présent	0
BENTEJAC Kévin	GE APA Santé nutrition	Privé - Santé territoriale	Titulaire	1	Excusé	0
HEBERT Corinne	Citoyenne	Privé - Santé territoriale	Suppléant		Présente	1
SEQUIER Patrick	Mission Locale Sud Gironde	Privé - Santé territoriale	Titulaire	1	Excusé	0
PICHEVIN Bernard	Citoyen	Privé - Santé territoriale	Suppléant		Absent	0
ROUSSEAU Alexa	CCI Bordeaux Gironde	Privé - Economie territoriale	Titulaire	1	Absente	0
GALANDRIN Alexandre	Cabinet G4 Ingénierie	Privé - Economie territoriale	Suppléant		Absent	0
LAPORTE Nathalie	CMA Gironde	Privé - Economie territoriale	Titulaire	1	Absente	0
BAUD GOUS Béatrice	CMA Gironde	Privé - Economie territoriale	Suppléant		Excusée	0
BIREAUD Nathalie	Centre formation Beauséjour	Privé - ESS	Titulaire	1	Présente	1
BOSREDON Clément	Cap solidaire	Privé - ESS	Suppléant		Absent	0
TROQUART Anne	Recyclerie du Bazadais	Privé - ESS	Titulaire	1	Présente	1
MANDRET-DEGEILH Antoine	Co-Actions	Privé - ESS	Suppléant		Présent	0
ARDURATS Virginie	CCI Bordeaux Gironde	Privé - Réseau d'acteurs	Titulaire	1	Absente	0
FAZEMBAT Elodie	Club d'entreprises du Réolais	Privé - Réseau d'acteurs	Suppléant		Présente	1
BIROT Guillaume	Union des Commerçants et Artisans de Cadillac Béguey	Privé - Réseau d'acteurs	Titulaire	1	Présent	1
TRISTANT Sophie	Club d'entreprises des Deux Rives	Privé - Réseau d'acteurs	Suppléant		Excusée	0
				21	Voix délibératives	13
					dont privées	8
					Double quorum	Validé

Membres du GAL présents (titulaires & suppléants)	Binômes avec voix délibérative présents	Double quorum
17/42 dont collège public : 7/18 collège privé : 10/24	13/21 dont collège public : 5/9 suite à 2 départs de voix afin d'assurer la majorité du collège privé collège privé : 8/12	Validé > 50% voix délibératives Dont privées > 50%

Le double quorum 50% de présence de membres avec voix délibérative dont au moins 50% du collège privé étant atteint, l'assemblée pourra procéder au vote des points à l'ordre du jour.

Participation - Membres du GAL Sud Gironde excusé.e.s : 15/42 (dont 6/18 du collège public et 8/24 du collège privé) ; Membres du GAL Sud Gironde absent.e.s : 12/42 (dont 5/18 du collège public et 7/24 du collège privé) ; Equipe technique et élue : Eugénie Rivière, Chargée de mission animation, gestion et communication GAL Sud Gironde - Philippe Corriols, Président du GAL Sud Gironde

Invité.e.s présent.e.s : Jérôme Guillem, Conseiller régional délégué, représentant Monsieur le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset - Kimberley Batassi, Chargée d'instruction des fonds européens, Région Nouvelle-Aquitaine - Elodie de la Grange, Directrice adjointe, Syndicat mixte Sud Gironde.

Mise en place de la séance

Démarrage de la séance : 18h10

Le Président du GAL Sud Gironde, Philippe Corriols, ouvre la séance, énonce les voix délibératives par binôme et présente les **modifications de l'Annexe 1 du Règlement Intérieur (RI) : Composition nominative des membres du GAL**, comme ci-suit :

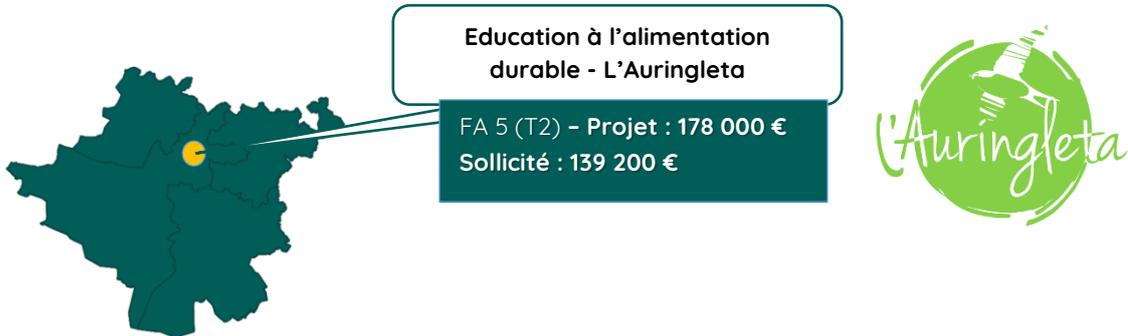
- Modification nominative de membre du GAL : Remplacement de Mme Boueille par Mme Tristant en suppléante (T) au binôme avec M. Birot (S) - Changement de suppléant à titulaire dans le binôme M. Birot (T)/Mme Tristant (S)

Philippe Corriols procède au vote de la modification par notification de l'Annexe 1 du RI :

Voix délibératives	Pour	Contre	Modification du RI
13	13	0	Adoptée
Double quorum validé			

Le Président du GAL Sud Gironde Philippe Corriols, présente le déroulé de la séance et rappelle les modalités de vote des projets : 4 projets candidats étudiés selon la grille de sélection, un passage de 20 mn par porteur.r.se de projet (10 mn de présentation, 10 mn de question-réponse) puis 10mn de délibération en GAL. Tout membre du comité avec voix délibérative en conflit d'intérêt avec le.la candidat.e est prié de se signaler en amont, puis de se déporter du vote, en quittant la salle lors des délibérations.

Projet n°8 - Médiation et éducation à l'alimentation durable en Sud Gironde



Document de référence - Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation par : Alice MONIER (Présidente) et Corentin SAUVAGET (salarié)

Caractéristiques - Enveloppe du projet (investissement, matériel, personnel) : 179 000 € TTC - Cofinancement : FDVA (1 000 €), Mutualia (3 000 €) - Montant FEADER sollicité : 139 200 € (Fiche action n°5 Alimentation territoriale durable, typologie 2) - Calendrier du projet : Du 11/2024 au 12/2027

Présentation du projet - L'association L'Auringleta veut engager une animation ambitieuse autour de l'alimentation durable sur le territoire du Sud Gironde. Pour cela, elle souhaite se doter d'un véhicule dédié, tout en mettant en place un programme d'intervention sur 3 ans. Celui-ci va permettre à l'association de développer ses actions par une plus grande facilité à sillonner le territoire du Sud Gironde. Il s'arrêtera au gré des engagements passés avec les collectivités ou les associations. Les usagers accueillis pourront en un temps assez court acquérir des notions de cuisine simple, saine et bon marché. Le véhicule contiendra tous les outils nécessaires à la conduite des thématiques choisies : malles pédagogiques, jeux, posters et panneaux, mobilier. Grâce à une réflexion sur l'ergonomie, il sera adapté à l'utilisation par un seul(e) animateur(trice). L'action envisagée apportera un plus à la population en termes d'accès à une alimentation de qualité et aux agriculteurs en termes de renforcement des circuits courts. La coordination et l'animation de ce projet nécessiteront l'embauche d'un.e chargé.e de mission à temps plein.

Echanges Q/R - Vincent Joineau demande des détails sur la traduction opérationnelle de la volonté de l'association de se connecter aux agriculteurs locaux, Corentin Sauvaget explique qu'il y aura des rencontres et animations organisées sur le terrain, chez les agriculteurs pour donner à voir au public la réalité du métier et des productions. Philippe Corriols interroge sur la vie du projet, Alice Monier explique que les projets développés par l'association sont principalement financés par des subventions, et minoritairement grâce à des recettes générées par la vente d'animations que l'association développe avec les collectivités locales, le Club Nature, etc. Guillaume Birot demande si l'équipement sera utilisé par d'autres structures, Alice Monier indique que l'intérêt de l'investissement dans un nouveau véhicule équipé de matériel de travail et pédagogique est de faciliter l'itinérance de l'association dans la conduite de ses animations sur le terrain à la rencontre des publics, il n'a pas pour but d'être mutualisé. L'investissement permettra de remplacer le camion de

la Glaneuse, acheté en 2019 dans le cadre du programme LEADER précédent, car vieillissant, devenu trop étroit, il n'est plus adapté à l'usage de l'association. L'investissement est devenu incontournable à l'association pour développer le projet d'éducation à l'alimentation durable à la hauteur de son ambition. Isabelle Dexpert interroge sur le type d'emploi créé dans le cadre du projet. Alice Monier explique la volonté de positionner un salarié sur la mission alimentation durable à compter de novembre. Le salarié, embauché il y a un an en tant que naturaliste, s'est spécialisé depuis sur la thématique alimentaire.

Délibération - Nicole Vigne affirme que la particularité de ce projet est sa dépendance forte à l'octroi du financement sollicité. Isabelle Dexpert souligne l'absence de modèle économique de nombreuses associations en dehors des financements publics. Vincent Joineau avance que le plan d'action envisagé par l'association gagnerait à être plus opérationnel. Louis de Sabran Pontevès suggère qu'en plus d'aider au fonctionnement du projet, il s'agit d'une occasion de créer un emploi. Xavier Planty témoigne du succès et de la qualité des animations auxquelles il a assisté récemment, ainsi que de l'importance de l'éducation des publics pour (ré)apprendre à cuisiner des produits bruts, en prenant l'exemple récent de la distribution d'1,5 tonne de légumes « hors standards » par la Banque alimentaire de Bordeaux au laboratoire La Nomali, par manque de débouchés auprès de ses bénéficiaires. Francis Dussillols soutient que le projet va plus loin que d'aborder la thématique de la transition écologique, qu'il s'agit d'éducation, de prévention à la santé notamment face à l'obésité, de transmettre des valeurs et des connaissances aux jeunes. Le projet correspond à une réponse sociétale face à ces enjeux et relève d'une action volontariste à valoriser. Nicole Vigne rappelle que le Pôle territorial mène de nombreuses actions en faveur des transitions, de la santé et de l'activation des circuits-courts.

Vote - Philippe Corriols procède au vote à l'opportunité du projet n°8 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêt	Note moyenne	Avis
13	Madame Troquart (T) se déporte du vote, récupération de la voix délibérative par Monsieur Mandret-Degeilh (S)	22/35	Favorable
Double quorum validé - ACI vérifié - Avis favorable (total ≥ 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts ≥ total)			

Projet n°9 - Création d'une maison partagée à Savignac



Document de référence - Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation - Marc Riahi, Gérant d'Adisvie

Caractéristiques - Enveloppe du projet (investissement) : 788 545 € TTC - Cofinancement en demande : Ademe (25 000 €), Agirc Arco (250 000 €) - Montant FEDER OS 5.2. sollicité : 100 000 € (Fiche action n°2 Bien vieillir en Sud Gironde, typologie 3) - Calendrier du projet : Du 03/2025 au 12/2026

Présentation - Fort de notre réussite suite à l'ouverture d'une première Maison Partagée à Moulon près de Libourne, la Mairie de Savignac nous a sollicité afin d'élaborer un projet sur la commune. Pour répondre à un besoin exprimé par la Mairie et la population locale : nous proposons en plein cœur du centre-bourg, un projet de 6 chambres destinées à une population de + de 75 ans de 3 logements T1 bis destinés à une population plus jeune à savoir jeune retraité de + de 65 ans ayant une plus grande autonomie. En plus du soutien des acteurs locaux Centres Intercommunaux d'Actions Sociales, du Pôle Sud Gironde pour faciliter la mobilité de nos habitants et des acteurs de santé de proximité, l'Aide à la Vie Partagée permettra d'assurer la présence d'une coordinatrice chargée d'animer et de poursuivre la co-construction du projet de Vie Partagée avec les futurs habitants.

Echanges Q/R - Guillaume Birot interroge ce que comprend le montant du loyer de 600€ à 1 000€ en dehors du salaire du/de la coordonat.eur.rice pris en charge par le Département dans le cadre de l'aide à la vie partagée. Marc Riahi détaille le prix qui inclut les charges, notamment celles liées aux parties communes, à l'amortissement des travaux, les taxes foncière et d'aménagement. Il rappelle que le projet d'habitat inclusif n'est pas un habitat social, au moins jusqu'à temps de signer un accord avec un ESAT auquel cas il le deviendra, que la volonté est surtout d'offrir un logement de qualité, qui à terme, appartiendra à la commune. Jérôme Guillem souligne que la plus-value du projet réside dans le vivre ensemble par opposition à un habitat simple, c'est un choix de vie où les communs permettent de communiquer et d'inviter les proches. Nicole Vigne plussoie l'avantage premier des habitats inclusifs qui est de briser l'isolement et la souffrance des personnes seules, au-delà des aspects financiers. Marc Riahi souligne que cette manière d'habiter est soutenue par les politiques départementales, et qu'ils bénéficient d'un pré-accord sur les projets de Savignac et de Créon en Libournais. En parallèle, la société Adisvie a obtenu l'agrément ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale), celui-ci conditionne le réinvestissement des résultats de la société dans le développement d'autres projets,

réduisant la partie mercantile de son activité. Il a pour objectif que les charges de la maison partagée de Savignac, qui comptera 6 chambres et 3 studios, soient amorties sur la durée du bail. Quant à l'intervention sollicitée de l'Agirc Arrco à hauteur de 30% du montant du projet, Marc Riahi explique que l'organisme collecte des informations traitées sur la base de barèmes (GIR), diffusées aux mutuelles, et propose des services améliorant la qualité de vie de ses bénéficiaires. L'habitat inclusif est destiné aux locataires de GIR 3 à 4 (autonomie moyenne) donc pas de financement CARSAT concernant la construction, or l'enjeu est de proposer une alternative à l'EPHAD qui n'est pas adapté aux personnes âgées encore relativement autonomes, le risque étant le déclin précipité de l'état de santé d'occupants initialement autonomes. Louis de Sabran Pontevès questionne le cycle de vie du projet après les 30 ans du bail emphytéotique, Marc Riahi répond que les conditions seront à déterminer à la signature du bail avec la mairie. Alain Bernadet demande si les loyers seront éligibles aux allocations, cela est prévu. Antoine Mandret Degeilh interroge le choix des locataires et la place accordée aux ESAT. Marc Riahi indique que les studios seront de préférence destinés aux travailleurs retraités des ESAT, représentant une population plus jeune, et que le choix des locataires sera à affiner. Francis Dussillols interroge sur le rapport avec l'habitat partagé de Lestiac, Marc Riahi répond que la société Adisvie et l'association Habitat des possibles ont développé leurs actions sur la même temporalité, et que malgré la différence de statut des deux opérateurs, les processus de concertation demeurent les mêmes.

Délibération - Martine Francelin insiste sur l'importance du lien social dans la ruralité, appuyée par Jérôme Guillem qui dresse un parallèle avec la paupérisation de la population. Antoine Mandret Degheil questionne la dimension inclusive du projet s'il n'y a pas de convention signée en amont avec l'ESAT, la modalité de sélection des locataires et du risque qu'elle ne s'effectue par l'argent. Martine Francelin rappelle qu'une place en EPHAD avoisine les 2000 € /mois et Antoine Mandret Degeilh oppose l'alternative des résidences autonomie (RPA). Isabelle Dexpert indique qu'au vu de la situation économique actuelle, les stratégies d'intervention et dispositifs des aides départementales, dont l'aide à la vie partagée qui a été mentionnée, seront réévalués l'an prochain.

Vote - Philippe Corriols lance le vote à l'opportunité du projet n°9 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêt	Note moyenne	Avis
13	0	22/35	Favorable
Double quorum validé - ACI vérifié - Avis favorable (total ≥ 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts ≥ total)			

Liste de présence - 2e partie de séance

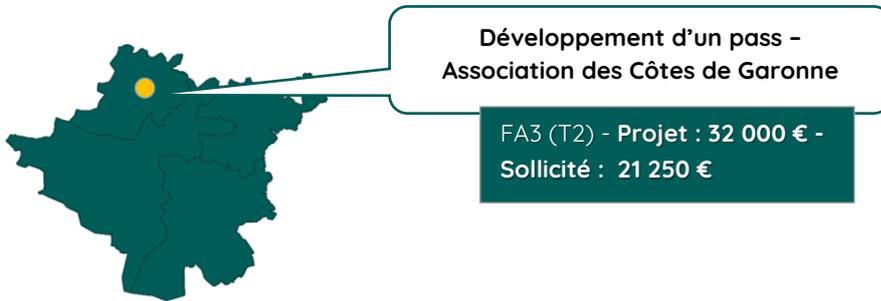
Réévaluation du double quorum à 19h30 suite au départ de Madame Fazembat, Activ'Réseau, avec voix délibérative.

Comité du 8 octobre 2024 - Présence & voix délibérative GAL SUD GIRONDE | 19h30

NOM Prénom	Structure représentée	Collège	T/S	Voix délib	08/10/2024	Voix délibérative
CORRIOLS Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
MOUTIER Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Suppléant		Excusé	0
MARTY Bruno	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Excusé	0
CAMON-GOLYA Philippe	Cdc Réolais en Sud Gironde	Public	Suppléant		Excusé	0
CLAVIER Dominique	Cdc Convergence Garonne	Public	Titulaire	1	Absent	0
JOINÉAU Vincent	Cdc Convergence Garonne	Public	Suppléant		Présent	1
MATEILLE Bernard	Cdc Convergence Garonne	Public	Titulaire	1	Absent	0
DREAU Bernard	Cdc Convergence Garonne	Public	Suppléant		Absent	0
LAULAN Didier	Cdc Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	1
GERBEAU Cédric	Cdc Sud Gironde	Public	Suppléant		Absent	0
BERNADET Alain	Cdc Sud Gironde	Public	Titulaire	1	Présent	0
LATAPY Christopher	Cdc Sud Gironde	Public	Suppléant		Absent	0
BARREYRE Danielle	Cdc Bazadais	Public	Titulaire	1	Excusée	0
VIGNE Nicole	Cdc Bazadais	Public	Suppléant		Présente	1
FRANCLIN Martine	Cdc Bazadais	Public	Titulaire	1	Présente	0
DUPIOL-TACH Françoise	Cdc Bazadais	Public	Suppléant		Excusée	0
DEXPERT Isabelle	Conseil Départemental	Public	Suppléant	1	Présente	1
GILLE Hervé	Conseil Départemental	Public	Titulaire		Excusé	0
VAILLIER Raymond	Office de Tourisme Réolais	Privé - Tourisme	Titulaire	1	Excusé	0
DUSSILLOLS Francis	Office de Tourisme Réolais	Privé - Tourisme	Suppléant		Présent	1
DE SABRAN PONTEVES Louis	Château Royal de Cazeneuve	Privé - Tourisme	Titulaire	1	Présent	1
PERROMAT Caroline	Château de Cérons	Privé - Tourisme	Suppléant		Excusée	0
DEHEAULME Isabelle	SIPHEM	Privé - Environnement	Titulaire	1	Excusée	0
ROES Michaël	Toopi Organics	Privé - Environnement	Suppléant		Excusé	0
MONIER Alice	L'Auringleta	Privé - Environnement	Titulaire	1	Présente	1
PLANTY Xavier	Association Carbouey	Privé - Environnement	Suppléant		Présent	0
BENTEJAC Kévin	GE APA Santé nutrition	Privé - Santé territoriale	Titulaire	1	Excusé	0
HEBERT Corinne	Citoyenne	Privé - Santé territoriale	Suppléant		Présente	1
SEQUIER Patrick	Mission Locale Sud Gironde	Privé - Santé territoriale	Titulaire	1	Excusé	0
PICHEVIN Bernard	Citoyen	Privé - Santé territoriale	Suppléant		Absent	0
ROUSSEAU Alexa	CCI Bordeaux Gironde	Privé - Economie territoriale	Titulaire	1	Absente	0
GALANDRIN Alexandre	Cabinet G4 Ingénierie	Privé - Economie territoriale	Suppléant		Absent	0
LAPORTE Nathalie	CMA Gironde	Privé - Economie territoriale	Titulaire	1	Absente	0
BAUD GOUS Béatrice	CMA Gironde	Privé - Economie territoriale	Suppléant		Excusée	0
BIREAUD Nathalie	Centre formation Beauséjour	Privé - ESS	Titulaire	1	Présente	1
BOSREDON Clément	Cap solidaire	Privé - ESS	Suppléant		Absent	0
TROQUART Anne	Recyclerie du Bazadais	Privé - ESS	Titulaire	1	Présente	1
MANDRET-DEGEILH Antoine	Co-Actions	Privé - ESS	Suppléant		Présent	0
ARDURATS Virginie	CCI Bordeaux Gironde	Privé - Réseau d'acteurs	Titulaire	1	Absente	0
FAZEMBAT Elodie	Club d'entreprises du Réolais	Privé - Réseau d'acteurs	Suppléant		Excusée	0
BIROT Guillaume	Union des Commerçants et Artisans de Cadillac Béguey	Privé - Réseau d'acteurs	Titulaire	1	Présent	1
TRISTANT Sophie	Club d'entreprises des Deux Rives	Privé - Réseau d'acteurs	Suppléant		Excusée	0
				21	Voix délibératives	12
					dont privées	7
					Double quorum	Validé

Membres du GAL présents (titulaires & suppléants)	Binômes avec voix délibérative présents	Double quorum
16/42 dont collège public : 7/18 collège privé : 9/24	12/21 dont collège public : 5/9 suite à 2 départs de voix afin d'assurer la majorité du collège privé collège privé : 7/12	Validé > 50% voix délibératives Dont privées > 50%

Projet n°10 - Développement d'un pass oenotouristique numérique



Document de référence : Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation - Emma BAUDRY, Directrice, et Laure Da Costa, Elue responsable du tourisme

Caractéristiques - Enveloppe du projet (Prestation de services, dépenses de personnel) : 32 000 € HT - Montant FEDER OS 5.2. sollicité : 21 250 € (FA n°3 : Attractivité touristique culturelle et patrimoniale, typologie 2) - Calendrier du projet : Du 03/2023 au 12/2025

Présentation - Amélioration et numérisation de l'offre oenotouristique - mise en avant des châteaux grâce à des pass-visite : il s'agit de répondre aux attentes des touristes, être présent sur le net pour atteindre les voyageurs français et étrangers en regroupant les données sur un même site tout en facilitant l'accès de nos adhérents aux services web. Objectifs : créer des pass de visite à thème accessibles en lien avec le tourisme durable et augmenter le chiffre d'affaires des acteurs locaux. Cette plateforme rassemble et doit générer du trafic dans la région. Ce projet permet d'apporter une connaissance du patrimoine local, de son économie et du travail de la vigne. Il assurera une transmission de la mémoire de la culture du vin. Cette offre de qualité répond aux priorités de la région en termes de développement oenotouristiques. Effets de levier de l'aide : Développer le chiffre d'affaires : 2025 : 6 795 000 euros et le nombre de visiteurs : 2025 : +30%.

Echanges Q/R - Louis de Sabran Pontevès questionne le montage du pass (au forfait à l'image du Bordeaux City Pass) ou à la carte, et son dimensionnement, en émettant le regret que le projet ne soit pas étendu à l'ensemble du territoire du futur office de tourisme de la Gironde du Sud à naître en 2025. Emma Baudry indique qu'en plus des AOC de Cadillac, la Maison des vins accueille des vins des Graves, Loupiac, St Macaire, etc, et intègrent déjà plus de 150 vigneron, pour qui le site est gratuit. Le pass est individualisé par château (pass visite, randonnée, vélo) mais qu'il est envisagé de réfléchir à un lien de mise en réseau des châteaux. Anne Troquart interroge les charges de personnel présentées, Emma Baudry précise qu'elles couvrent les missions de suivi et de mise en relation avec les viticulteurs, l'objectif étant à terme d'embaucher 1 ETP dédié à l'animation du pass afin de décharger l'équipe actuelle composée de 4 ETP et stagiaires. Les prestations couvrent quant à elles les frais liés à la plateforme informatique, la formation des viticulteurs, google ads, etc. La subvention de la communauté de communes Convergence Garonne est versée au titre du développement du projet pour la prestation

numérique. A noter que la Maison des vins avait sollicité une subvention LEADER lors de la précédente programmation pour son développement muséographique. Depuis l'ouverture du musée récompensé par un Best of Wine tourism, ils ouvrent aux AOC (les viticulteurs tiennent le musée, et proposent une gamme de 10 à 12 bouteilles en moyenne) et l'association des Côtes de Garonne souhaiterait se diversifier en accueillant également des brasseurs.

Délibération - Louis de Sabran Pontevès regrette que le projet ne soit pas étendu à l'échelle de tout le territoire, Xavier Planty ajoute que des pass existent également rive gauche. Guillaume Birot suggère que la Maison des Vins gagnerait à se mettre en réseau avec les commerçants locaux pour toucher des clients en proximité en plus de développer le marché via internet. Antoine Mandret Degeilh souligne que les chiffres de fréquentation de la plateforme présentés indiquent une tendance à la hausse, mais pointe l'aspect "greenwashing" des pass vélo électrique. Vincent Joineau regrette que la maison des vins et les offices de tourisme ne travaillent pas ensemble pour créer un imaginaire commun avec les autres partenaires du territoire. Isabelle Dexpert suggère que la perspective de la fusion des offices de tourisme, qui se concrétise en 2025 après des années d'échange, est encourageante pour impulser une nouvelle dynamique collective, d'accueil des touristes, mais aussi des habitants car les offices tendent de plus en plus à devenir des comptoirs de loisirs.

Vote - Philippe Corriols lance le vote en opportunité du projet n°7 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêt	Note moyenne	Avis
12	0	20/35	Favorable
Double quorum validé - ACI vérifié - Avis favorable (total ≥ 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts ≥ total)			

Projet n°11 - Relocalisation d'une distillerie en Sud Gironde



Document de référence : Fiche projet et support de présentation (annexe)

Présentation - Laurent ABBA, Gérant, et Irène ABBA

Caractéristiques - Enveloppe du projet (Investissement) : 1.3 M € HT - Montant FEADER-LEADER sollicité : 150 000 € (FA 8 : Structuration de filières durables, AAP Maintien et développement de l'activité économique par la structuration de filières durables et vernaculaires du territoire) - Calendrier du projet : Du 03/2023 au 12/2024

Présentation - Laurent Abba a repris la société BENOIT SERRES en 2022. Forte d'un passé riche d'Histoire datant de 1841, la Distillerie BENOIT SERRES est reconnue pour son savoir-faire. Implanté à Villefranche de Lauragais, le projet prévoyait dès l'étude de son rachat la création d'un nouvel outil de production digne de son image passée. Tout logiquement l'objectif est de relocaliser la distillerie dans le Sud Gironde sur un site privilégié, son exploitation viticole. Ce projet comporte l'aménagement de voirie, la construction d'un bâtiment pour la Distillation, l'aménagement d'un atelier de fabrication de liqueurs artisanales, biologiques, locales, d'un atelier de macération et de vieillissement, de mise en bouteille, d'un magasin de vente, des bureaux, une salle de séminaire et de dégustation. A cela se rajoute l'achat de matériels techniques nécessaires à une production qualitative. L'objectif étant de se doter d'un outil de production alliant tradition et modernité nécessaire au développement de l'entreprise. La Distillerie BENOIT SERRES, démarrera un nouveau chapitre en terres Réolaise dès septembre 2024. Elle participera au développement économique et touristique dans le Sud Gironde.

Echanges Q/R - Nicole Vigne interroge la capacité d'investissement du porteur et de la trésorerie mobilisée, Laurent Abba explique qu'il choisit de positionner son activité sur le secteur traditionnel, auprès des cavistes et restaurateurs, non pas dans la grande distribution. Ses partenaires impactés par le contexte économique, nécessitent des délais de paiement supplémentaires, il devrait recouvrer environ 40 000 € dans les prochains mois. Commercial dans le secteur des boissons alcoolisées depuis de longues années avant de reprendre l'entreprise Benoît Serres, Laurent Abba présente son esprit d'entreprise comme un trait de caractère, il a pour ambition de créer un projet avec de la valeur en Sud Gironde, afin de le transmettre à ses enfants.

Délibération - Le comité soutient l'émergence de projets industriels qui contribuent à créer de la richesse et de la valeur ajoutée jusqu'à de potentielles créations d'emploi au niveau local, notamment dans le maraîchage et la culture de produits agricoles utilisés dans l'élaboration des liqueurs artisanales, bio et locales. Le diagnostic 3D RSE de son projet d'entreprise est sérieux.

Vote - Philippe Corriols lance le vote pour le projet n°11 :

Voix délibératives	Abstention pour conflit d'intérêt	Note moyenne	Avis
12	0	23/35	Favorable
Double quorum validé - ACI vérifié - Avis favorable (total ≥ 18 pts), d'ajournement (18 pts > total > 12 pts), défavorable (12 pts ≥ total)			

Vote en sélection après instruction règlementaire

Plan de financement du projet n°4 - **Logement collectif d'internes en médecine, Dr Faget** :

Autofinancement	Commune	EPCI	FEDER	CTE
45 225,14 €	5 000 €	5 000 €	100 000 €	155 225,14 €
Voix délibératives	Pour	Contre	Subvention FEDER	
12	12	0	Sélectionnée	
Double quorum validé				

Plan de financement de **L'animation, gestion, évaluation DLAL 2023, Pôle territorial Sud Gironde** :

Autofinancement	Région	FEADER	CTE
21 392,04 €	9 925 €	63 410,27 €	94 457,31 €
Voix délibératives	Pour	Contre	Subvention FEADER
12	12	0	Sélectionnée
Double quorum validé			

Points divers

Bref état des lieux de la programmation - voir ppt

Calendrier prévisionnel - Comité technique dédié à un travail sur la coopération, la sélection des projets et l'AAP mobilité durable (jeudi 28 novembre à 17h ?) et comité d'opportunité pour l'étude de 3/4 projets candidats (mardi 10 décembre à 18h ?)

Approbation du compte

Compte-rendu approuvé par le Président du GAL Sud Gironde, Philippe Corriols.

